

ou chemin de fer Intercolonial, traverserait une magnifique partie de la vallée de Sackville et serait d'un très grand avantage aux habitants de cette région. Ils ont tenu plusieurs assemblées et obtenu les sympathies du gouvernement local, et cette entreprise n'entraînerait pas une très grande dépense si le gouvernement fédéral était disposé de donner à la compagnie l'aide ordinaire, bien que, dans mon opinion, cette ligne ne serait pas une rivale de l'Intercolonial, car elle va dans une direction différente de celle suivie par le chemin de fer Intercolonial. J'espère que le ministre se souviendra de cela et que nous aurons un crédit l'année prochaine, si nous n'en avons pas cette année.

En ce qui concerne le chemin allant du havre de Halifax à Pictou, je dirai que c'est un chemin très important. L'honorable monsieur dit que les documents sont à son bureau. Je croyais que nous avions de grandes espérances d'obtenir une subvention pour cette ligne, car le ministre des finances, lors de sa visite à Halifax, a donné à entendre aux promoteurs, et ils m'informent qu'il leur a promis qu'un crédit serait accordé au chemin durant cette session. J'ai entendu dire par différents particuliers intéressés à cette ligne, que cette assurance avait été donnée par le ministre des finances, et je sais que durant les élections ses amis politiques ont donné à entendre qu'ils avaient de lui l'assurance que la subvention serait accordée. Outre cela, le chemin considéré en soi, est très nécessaire, et je crois que le ministre serait justifiable de demander une subvention à la Chambre. Il traverse un établissement magnifique, une des plus belles régions agricoles de l'est de la province. Je regrette que le ministre des finances n'ait pas été en état de réaliser ce que, d'après moi, il a promis dans cette circonstance, et je sais qu'on ne le faisant pas il causera un grand désappointement, surtout pour ses propres amis politiques.

Sir CHARLES TUPPER: Je puis seulement dire que l'honorable député a été trompé. Ce que j'ai dit au sujet de la politique de chemin de fer du gouvernement, je l'ai dit publiquement et en présence de l'honorable député. Une délégation est venue me trouver relativement à ce chemin; ceux qui la composaient m'ont fait remarquer que ce chemin devait partir du village de Dartmouth et se diriger vers la région fertile de Musquodoboit; j'ai dit que le gouvernement auquel j'appartenais avait pris un grand intérêt à ces chemins de fer, que des subventions leur avait été accordées, mais qu'il n'était pas en mon pouvoir, ni au pouvoir d'un autre membre du gouvernement d'engager le cabinet à propos d'une question sur laquelle on ne s'était pas encore prononcé d'une façon formelle, mais que je verrais à ce que les mérites du chemin fussent exposés dans tous leurs détails à mes collègues comme ils m'avaient été exposés, mais je n'ai pris aucun engagement quelconque.

M. JONES: Je dirai seulement que la décision de l'honorable membre causera de grands regrets à ses amis politiques et au public en général.

M. CHARLTON: Je vois qu'une partie de ce crédit est destinée à appliquer l'électricité à l'éclairage des wagons et à les chauffer au moyen de la vapeur qui viendrait directement de la locomotive. Je me permettrai de demander quel système l'on a adopté pour faire et appliquer l'électricité et pour appliquer la vapeur.

M. POPE: Je puis seulement dire que nous adopterons le meilleur système possible, mais rien n'a encore été décidé à ce sujet.

M. MITCHELL: Je désire dire au ministre des chemins de fer qu'il y a trois ans, lorsque le ministre des finances actuel était ministre des chemins de fer, j'ai parlé de quelques réclamations sur l'Intercolonial; il a déclaré en réponse à une interpellation faite par l'honorable député d'Oxford-Sud (sir Richard Cartwright) que c'était la dernière réclamation de cette nature sur l'Intercolonial. Je me suis levé et lui ai rappelé que j'avais présenté quelques

M. JONES

réclamations sur la section 16; il a immédiatement admis le fait que ces réclamations existaient, puis il a dit que la question serait examinée. Le ministre des finances a quitté ce ministère pour une sphère plus élevée et plus importante, et la question a été laissée entre les mains du ministre actuel des chemins de fer, pour lequel j'ai un grand respect, mais je dois dire qu'en ce qui concerne le paiement des réclamations qui se rattachent à des travaux publics, c'est un des hommes les plus difficiles que j'aie jamais vus. Bien que j'aie insisté sur cette réclamation et cité l'énoncé du ministre des finances actuels, j'ai éprouvé de grandes difficultés à la lui faire examiner. Après une année et demie, cependant, la question a été renvoyée aux arbitres fédéraux, qui ont fait un rapport favorable, lequel se trouve entre les mains de l'honorable ministre depuis quinze ou seize mois. Malheureusement, pour mes clients, je n'ai pas été en faveur du gouvernement durant cette période et il m'a été impossible de faire payer ces réclamations par l'honorable ministre; de fait, je ne suis pas certain s'il en a pris connaissance. Il n'y a que quatre ou cinq petites réclamations; on a fait un rapport favorable à ce sujet et je me permettrai de demander à l'honorable ministre s'il les examinera et les paiera.

M. POPE: Je sympathise avec l'honorable monsieur au sujet des retards apportés par mon prédécesseur à s'occuper des réclamations venant des provinces maritimes. Cependant, je me suis déjà occupé de la chose en envoyant les arbitres. J'ai le rapport et je puis dire à l'honorable député que je m'occuperai bientôt de ces réclamations, bien que la question de savoir si je les paierai oui ou non soit que toute autre question.

M. MITCHELL: J'aimerais que l'honorable ministre fit une promesse plus distincte. Je me rappelle que vers le même temps, l'on parla d'une autre réclamation relative au remorqueur *Sultan*, et je n'ai eu de réponse ni dans un cas ni dans l'autre. Cette autre réclamation était entre les mains du ministre des travaux publics, et, bien qu'il me fut impossible de la faire payer avant les élections, j'ai constaté alors que mon adversaire, qui faisait la lutte dans l'intérêt du gouvernement, a travaillé à la faire payer. L'honorable ministre a certainement lu le rapport; il sait que les réclamations sont justes, et j'espère qu'il me fera la promesse que ces réclamations seront payées, promesse que je pourrai faire connaître à mes électeurs.

M. POPE: L'honorable député peut assurer ses électeurs que j'aurais examiné la question depuis longtemps, mais que je craignais que ce fût un truc électoral. Je l'examinerai maintenant.

M. MITCHELL: Bien que cette question ne soit pas tout à fait connexe à l'autre question, le ministre des travaux publics s'en occupera peut-être un instant. Lorsque, jadis, j'étais un des admirateurs de l'honorable ministre—je l'admire beaucoup encore, car je le crois honnête, malgré son entourage—lorsque, dis-je, j'étais un des admirateurs de l'honorable ministre, j'ai appelé son attention sur la construction d'un quai à Néguae. On a fait un rapport que ce quai coûterait environ \$3,000. On demandait ce quai dans le but de faciliter le chargement des steamers qui arrivaient quotidiennement à cet endroit, les colons devant transporter leurs produits sur de petits bateaux, vu la difficulté que présente le débarquement. Il y a environ trois ans, mon honorable ami m'a fait plus qu'une demi-promesse que la somme figurerait dans les estimations, mais l'année suivante je n'étais plus en faveur auprès du gouvernement, et bien que—je le savais—les sentiments personnels de l'honorable ministre à mon égard fussent aussi bons qu'auparavant, ses sentiments officiels étaient quelque peu changés. Je n'ai jamais pu, depuis, porter à son attention cette légère réclamation de \$3,000. Il y a environ \$50,000,000 représentant des obligations imposées par statut et des crédits